
DESTINATAIRES :	À tous les médecins, pharmaciens, gestionnaires, inhalothérapeutes et membres du personnel infirmier des urgences hospitalières
EXPÉDITEURS :	Christelle Robert, conseillère cadre en soins infirmiers, DSIEU Nancy Rousseau, Cheffe de service intérimaire électrophysiologie, inhalothérapie et nutrition clinique, DSMREU
DATE :	Le 6 janvier 2026
OBJET :	Déploiement d'une ordonnance collective Initiation du traitement pour une suspicion de laryngite chez la clientèle pédiatrique à l'urgence

À compter du 6 janvier 2026 une nouvelle ordonnance collective – [OC-6129 Initiation du traitement pour une suspicion de laryngite chez la clientèle pédiatrique à l'urgence](#) sera déployée. Cette ordonnance collective a pour objectif de soutenir une prise en charge rapide, sécuritaire et harmonisée de la clientèle pédiatrique se présentant avec un tableau clinique compatible avec une laryngite.

L'application de cette ordonnance collective permet au personnel infirmier et aux inhalothérapeutes d'initier le traitement approprié selon l'évaluation clinique, conformément aux critères et modalités qui y sont définis. L'état clinique de l'enfant doit être réévalué de façon continue, et une collaboration avec le médecin doit être assurée en fonction de l'évolution de la condition ou de la présence de signes de gravité.

La mobilisation de l'ensemble des équipes est requise pour assurer un déploiement sécuritaire et efficace de cette ordonnance collective.

Pour toute question ou pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec les conseillères en soins infirmiers ou infirmière clinicienne soutien clinique en soins critiques.

Tous les outils cliniques liés aux soins critiques se trouvent sur notre page intranet :

[Soins critiques | Intranet du CISSS de la Montérégie-Ouest](#)

CR NR